

## Grève des 6, 8 et 9 novembre 2023 Les services essentiels seront maintenus

---

**Joliette, le 2 novembre 2023** - En prévision des journées de grève légale annoncées par les instances syndicales les 6, 8 et 9 novembre 2023, la Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière tient à rassurer la population quant au maintien de son offre de soins et de services.

Ainsi, l'établissement prendra tous les moyens nécessaires afin d'assurer la continuité des soins et services dans ses installations, selon le niveau des services essentiels à maintenir. Les installations demeureront accessibles aux usagers. À noter que les unités de soins intensifs et des urgences ne seront pas affectées par la grève.

Il est toutefois possible que l'on observe un ralentissement des activités pour ces journées et que l'on doive procéder à des réorganisations des soins et services dans certains secteurs, et ce, toujours dans l'objectif d'assurer le maintien des services essentiels. À cet effet, nous remercions les usagers pour leur compréhension et leur collaboration. Nous sommes sensibles face aux impacts que cette grève pourrait occasionner, et nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec les organisations syndicales et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de limiter les effets de la grève sur la population, dont la santé et la sécurité demeurent au cœur de nos priorités.

### Présence aux rendez-vous non annulés

À compter du jeudi 2 novembre, nos équipes assureront le suivi pour l'annulation ou le report de certains rendez-vous prévus les 6, 8 ou 9 novembre auprès des usagers concernés. À moins d'avoir préalablement été avisées d'un report, les personnes ayant des rendez-vous lors des journées de grève doivent donc se présenter à ceux-ci à l'heure convenue.

Pour tout besoin de santé urgent, la population doit consulter sans tarder, comme à l'habitude.

- 30 -

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière